



PROGRAMME STRATEGIQUE TRANSVERSAL

Evaluation juin 2024

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS	% réalisé	COMMENTAIRES
1. Etre une commune qui contribue à former des enfants et des jeunes, adultes de demain, compétents et responsables.	1. Améliorer constamment le cadre de vie et de travail des élèves et des enseignants.	1. Rénover les ailes primaires et maternelles à l'école de Bomal, avec un souci d'utilisation rationnelle de l'énergie (URE).		Marché de travaux réalisés, en attente promesse ferme de subsides.
		2. Agrandir l'école de Petithan et y créer une salle de gymnastique, avec un souci d'URE.		Promesse de subsides en attente.
		3. Aménager un espace maternel au rez-de-chaussée de l'ancienne maison de l'instituteur d'Izier, avec un souci d'URE.		Travaux terminés et réceptionnés.
		4. Réaliser annuellement des travaux de mise en conformité dans au moins une école.		
		5. Finaliser les plans internes d'urgence et organiser des exercices d'évacuation.		Barvaux, Bomal, Petithan et Borlon sont faits. Heyd et Tohogne entamés. Il reste Izier et les crèches à faire.
	2. Améliorer la qualité et l'ouverture de l'enseignement au bénéfice du bien-être des enfants.	1. Mettre en œuvre les actions des plans de pilotage des écoles adoptés début 2019 et les évaluer.		
		2. Continuer à promouvoir un enseignement diversifié, ouvert à des pratiques pédagogiques répondant aux besoins des enfants : Octofun, Céline Alvarez, classes d'immersion.		
		3. Engager des instituteurs sur fonds propres pour renforcer le cadre.		
		4. Développer l'écoresponsabilité des enfants et l'école citoyenne par des actions concrètes : projet O watt, projet Climat, alimentation saine, équilibrée et locale, les associer aux investissements économiseurs d'énergie, action « Relais Sacré », visite d'expositions avec les Territoires de la Mémoire.		
		5. Professionnaliser et centraliser l'Ecole des Devoirs à l'ancien hôtel de ville en partenariat avec l'Asbl.		Il reste juste à mettre en place la formation de la coordinatrice.
		6. Organiser une conférence sur les réseaux sociaux, avec l'EPN.		Il s'est agi d'une formation des accueillantes sur le harcèlement.
		7. Numériser la communication des informations aux parents et numériser les dossiers des élèves.		

	3. Améliorer la capacité et la qualité d'accueil de la petite enfance et le soutien à la parentalité.	1. Ouvrir la crèche « Les Tamarins » (24 places supplémentaires) en collaboration avec le CPAS.		
		2. Continuer à s'appuyer sur l'Université de Liège pour améliorer les pratiques de travail.		Collaboration active avec l'ULg (Anthropologie).
		3. Poursuivre l'action de la Halte-Accueil.		La Halte n'existe plus suite à la réforme de l'ONE. Il y a eu une fusion entre la MCAE les libellules et la HA l'Alouette pour créer la crèche « la maison de l'enfance ».
		4. Collaborer avec la Maison Source (soutien à la parentalité).		
	4. Favoriser le développement et l'épanouissement des jeunes.	1. Soutenir le partenariat existant pour la création d'une Maison des Jeunes à Barvaux.		
		2. Attribuer un local temporaire dans ce but.		
		3. Désigner un coordinateur à mi-temps chargé de mettre en place et faire connaître la Maison des Jeunes.		
		4. Proposer des lieux de rencontre dans les maisons de village et les maisons rurales polyvalentes.		
		5. Soutenir le Conseil consultatif des Jeunes dans ses missions (projets, manifestations, ...).		Reprise souhaitée.
		6. Organiser l'opération Eté Solidaire avec le CPAS.		
		7. Apporter un soutien effectif (subside pour travaux) à la Maison des Scouts.		
2. Etre une commune qui favorise l'exercice par les habitants d'activités variées (culture, sports, rencontre, loisirs, ...) en mettant à disposition des infrastructures publiques modernes et des espaces de vie de qualité.	1. Soutenir et renforcer la dynamique associative des villages.	1. Poursuivre et finaliser les travaux de construction d'une Maison Rurale Polyvalente à Villers-Ste-Gertrude (PCDR).		
		2. Faire aboutir le projet de Maison Rurale Polyvalente d'Izier. Commencer les travaux (PCDR).		Dossier en voie de finalisation. Après viendront les travaux.
		3. Faire approuver en PCDR l'aménagement d'une Maison Rurale Polyvalente à Barvaux. Désigner l'auteur de projet.	Abandon	
		4. Faire approuver en PCDR l'aménagement d'une Maison de village à Aisne, en lien avec l'espace public et la chapelle.		Approuvé par la CLDR , actuellement à l'administration.
		5. Rénover et requalifier le complexe du Sassin à Bomal. Désigner l'auteur de projet (PCDR – RenoWatt).		Le RSI Bomal a introduit le dossier. Positif.
		6. Améliorer la salle Al Bresseye à Septon.		

Code couleur	Projet réalisé à – de 50 %	Projet réalisé entre 50 et 80 %	Projet réalisé à + de 80 %
--------------	----------------------------	---------------------------------	----------------------------

		7. Lancer une vaste procédure de consultation publique pour le prochain PCDR (2024), avec l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie.		Demande répétée à la FRW et à la Ministre pour disposer des services de la FRW pour le prochain PCDR. La réponse de la Ministre tarde...
		8. Aménager la chapelle des Oblats.		Lié à tout le bâtiment (voir pt précédent).
2. Maintenir des espaces de vie et publics de qualité.		1. Aménager l'enclos paroissial à Wéris (PCDR)		
		2. Assainir et rénover l'église de Wéris.		
		3. Valoriser par de nouveaux vitraux l'église de Wéris.		
		4. Adhérer au programme « Eglise ouverte » (Durbuy, Wéris).		
		5. Réfection de la toiture de l'église de Bomal.		
		6. Remplacement de la toiture de l'église de Verlaine.		
		7. Réaffecter l'église de Grandhan.		Vente avortée, les possibles acquéreurs ayant opté pour une autre option. Relance de la procédure.
		8. Aménager la Place des Oût'Leûs et le parc communal à Barvaux (PCDR).		Feu vert « Espaces verts » obtenu. En attente du début des travaux..
		9. Rénover le Parc Roi Baudouin à Durbuy (PCDR).		
		10. Faire appel à la participation citoyenne pour requalifier la Place Basse Sauvenière à Barvaux.		
		11. Engager une procédure de revitalisation urbaine pour le vieux Bomal.		Le principe de base de la revitalisation urbaine est la création de logements par le privé, ouvrant l'accès aux subsides pour l'aménagement des abords publics. Quel privé est partant sur Bomal ?
		12. Créer des plaines de jeux et de rencontre dans les villages : Bende, Borlon. Rénover l'aire de jeux de Bomal.		
		13. Faire, avec des citoyens et l'Asbl OCTD, un recensement du petit patrimoine populaire wallon et le mettre en valeur (exposition).		
		14. Restaurer l'abreuvoir de Wéris.		
		15. Réaliser des panneaux signalétiques pour les sculptures issues des Symposiums des sculptures.		
3. Améliorer l'offre sportive (infrastructures).		1. Construire une salle omnisports.		Projet en stand-by suite à de nombreux investissements sportifs en cours.
		2. Créer un skate-park dans la plaine du Juliéna à Barvaux.		En attente du déménagement de la MJ. Dossier introduit chez Infrasports. Subside obtenu. Marché à lancer.

Code couleur		Projet réalisé à – de 50 %	Projet réalisé entre 50 et 80 %	Projet réalisé à + de 80 %
		3. Remplacer le revêtement des bassins de la piscine de Bohon.		
		4. Aménager des salles supplémentaires à Bohon.		
		5. Aménager, avec le Barvaux Tennis Club, un complexe de terrains de tennis couverts et en plein air à l'ancien terrain de football de Durbuy.		
		6. Construire une nouvelle infrastructure intégrée à la Maison Rurale Polyvalente d'Izier et un nouveau terrain pour le football d'Izier.		Travaux en cours
		7. Rénover les installations du football de Petithan.		
		8. Améliorer l'éclairage et construire une nouvelle tribune au football d'Oppagne.		
		9. Rénover les installations du football de Heyd.		Auteur de projet désigné. Procédure en cours.
	4. Soutenir les clubs sportifs et la pratique sportive (Sport pour tous).	1. Apporter un soutien financier (bourse) aux jeunes sportifs et/ou aux clubs.		
		2. Développer des parcours santé à plusieurs endroits de la commune (Adeps).		Réalisé en 2022 à Petithan. Heyd à l'étude.
		3. Apporter une aide aux manifestations ouvertes aux personnes porteuses de handicap (Osons le sport ensemble).		
		4. S'appuyer sur l'Asbl C.O.D. pour développer des animations sportives tant à l'intérieur du bâtiment que sur d'autres sites.		
		5. Lier sport et santé, au travers d'activités novatrices mises en place par le COD (« Sport sur ordonnance »).		
		6. Reformaliser dans un contrat de gestion les relations entre la Ville et l'Asbl COD.		
	5. Améliorer l'aménagement et la gestion des cimetières et mettre en valeur le patrimoine funéraire.	1. Poursuivre le cadastre et la cartographie des cimetières.		
		2. Actualiser le règlement communal relatif à la gestion des cimetières.		
		3. Organiser progressivement l'assainissement et récupération des sépultures en défaut d'entretien.		
		4. Aménager progressivement chaque cimetière : ossuaire, espace cinéraire avec pelouse de dispersion, colombarium, ...		
		5. Restaurer et agrandir le cimetière de Bomal.	Abandon	Exhumations en cours à Bomal, plus de nécessité d'un agrandissement.
		6. Verdurer un cimetière.		Jenneret en cours

3. Etre une commune qui affirme son statut de pôle touristique, maîtrise son attractivité touristique (tourisme durable) et développe son activité économique, dans le respect de son identité et de ses habitants.	1. Maintenir la qualité de cadre spatial à Durbuy Vieille Ville et gérer la foule (P.T.).	7. Entretien des sépultures ayant une valeur patrimoniale.		En cours, recensement terminé.
		1. Créer une zone de parking de délestage au nord de Durbuy.		Travaux en cours.
		2. Mettre en place une solution globale de parking intelligent pour le visiteur.		
		3. Créer une offre spécifique pour les motos à proximité immédiate du centre.		Lié à Parking Nord. En cours.
	2. Améliorer la professionnalisation du secteur touristique en intégrant mieux l'action des instances intervenantes (Maison du Tourisme, OCTD, ADL, S.I.).	4. Reconfigurer le parc Roi Baudouin : approuver le cahier spécial des charges révisé et lancer le marché.		
		1. Participation de l'échevin compétent aux différentes instances.		
		2. Participation du Directeur de l'ADL au conseil d'administration de l'OCTD.		
		3. Maintenir un lieu de travail commun (MT, OCTD, S.I.) à Durbuy.	Abandon	Retour de l'OCTD au sein de la Ville.
	3. Développer la collaboration avec les partenaires supracommunaux (Maison du Tourisme Famenne-Ardenne, Géopark, Pays de Famenne, GAL Pays de l'Ourthe).	4. Reformaliser dans un contrat de gestion les relations entre la Ville et l'Asbl OCTD.	Abandon	Dissolution de l'ASBL en avril 2024.
		1. Encourager à mener des actions communes et ciblées (voies lentes, séminaires,...).		Exemple : Réseaux points noeuds
	4. Renforcer la qualité de l'offre culturelle et	2. Associer l'OCTD et l'ADL aux réunions et actions de ces instances.		
		1. Soutenir le Musée d'Art Moderne et Contemporain de Durbuy, le Musée Terre de Durbuy, le Parc des Topiaires et encourager		

Code couleur	Projet réalisé à – de 50 %	Projet réalisé entre 50 et 80 %	Projet réalisé à + de 80 %
--------------	----------------------------	---------------------------------	----------------------------

	de services.	les événements culturels (Symposium, Danse en ville, expositions).		
		2. Appuyer les efforts de l'ADL dans l'accompagnement numérique des acteurs.		
		3. Créer un parcours didactique des sculptures du Symposium.		
		4. Réaliser le projet de wifi public, « WIFI4EU ».	Abandon	
	5. Confirmer la notion de tourisme durable dans le développement du territoire.	1. Etablir des indicateurs de tourisme durable pour les acteurs du secteur, à intégrer dans les 5 ans.		
		2. Organiser une rencontre publique sur le territoire.		Les Tables Rondes ont redémarré.
		3. Répercuter les résultats des rencontres du réseau Eden aux acteurs locaux et valoriser les initiatives du réseau.	Abandon	Le Réseau Eden a été dissout.
	6. Promouvoir les labels de qualité auprès des acteurs locaux et attractions touristiques.	1. Encourager à rejoindre l'action Autism Friendly de la Province de Luxembourg.		
		2. Encourager l'accès des PMR aux sites et attractions (Acces-i).		Parc Topiaires, Radhadesh, Musée Wéris, Mont des Pins
	7. Mettre à jour le réseau de promenades balisées, l'entretenir et le développer.	1. Prolongement du bois de Chapli (Pays de Famenne) – mesure 7.5.		
		2. Projet Rahet (Pays de Famenne) – mesure 7.5.		
		3. Assurer l'entretien des voies lentes, dans le cadre d'un projet Gal – Pays de Famenne, avec le support de l'OCTD et un système de parrainage.		
	8. Encourager l'agritourisme par des actions diverses.	1. Répertorier les bonnes expériences.		
	9. Favoriser l'intégration du tourisme dans les villages.	1. Adopter et mettre en œuvre un règlement communal sur les gîtes.		Règlement effectif.
		2. Assurer une approche urbanistique préventive, lors des demandes de permis d'urbanisme, pour éviter les déséquilibres.		La prévention, c'est fait, le problème, c'est la répression en cas de non respect. Contrôle ? Engagement d'un agent constatateur. Formation prévue à l'automne 2023 pour pouvoir constater des infractions urbanistiques.

Code couleur	Projet réalisé à – de 50 %	Projet réalisé entre 50 et 80 %	Projet réalisé à + de 80 %
--------------	----------------------------	---------------------------------	----------------------------

10. Développer l'emploi et la création d'activités et améliorer le sentiment d'appartenance des acteurs économiques au réseau local.	1. Valoriser avec Idélux le parc d'activités économiques de Barvaux.		
	2. Rénover la voirie de desserte du zoning de Bomal.		
	3. Soutenir la création d'activités sur le territoire avec Créajob, les porteurs de projets qui se présentent à l'ADL.		
	4. Proposer une ou deux séances par an d'information thématiques aux entrepreneurs, avec l'ADL.		
	5. Poursuivre la communication vers les entrepreneurs (newsletter, FB, site internet communal).		Il faudrait plus les sensibiliser au respect des différentes législations en vigueur.
11. Développer un commerce de proximité attractif et compétitif et soutenir le commerce de détail.	1. Adopter un règlement incitatif sur les cellules vides, en collaboration avec les propriétaires.		Ok pour le règlement mais tendance encore trop facile à accepter le logement.
	2. « Animer » les cellules vides : magasins éphémères, aménagement des vitrines.		
	3. Etendre les chèques-commerce à de nouveaux commerces.		
	4. Organiser des séances d'information thématiques à destination des commerçants, pour développer leurs compétences et encourager le réseautage en collaboration avec Idelux et l'UCM.		
	5. Participer aux événements : week-end du client, journée de l'artisan.		
	6. Réviser le règlement communal sur les enseignes.		
	7. Rechercher de nouvelles enseignes dans le sens de l'étude Up City.		Il n'y a pas assez de stratégies de recherche systématique (Ex Mappic)
	8. Poursuivre les actions de visibilité et de promotion des commerces locaux (concours Adeline, ...) et créer un support informatif spécial pour les visiteurs.		
	9. Améliorer la signalisation des parkings.		
12. Mettre en œuvre les préconisations du schéma de développement commercial.	1. Intégrer les nouvelles dimensions du CODT		Un investissement de minimum 15.000€ est nécessaire pour réaliser l'étude d'incidence environnementale qui complète ce SDC, telle que recommandée par l'étude d'Up City en 2018.

	13. Garantir, au travers d'un aménagement du territoire de qualité, l'identité de la commune.	1. Faciliter l'accès aux jeunes ménages à la propriété grâce aux projets de lotissements de la Régie Foncière (acquisition de terrains à des prix inférieurs à ceux du marché).		Réflexion non aboutie sur les possibilités concrètes et conditions.
		2. Réaliser chaque année des travaux d'équipement des lotissements de la Régie Foncière.		
		3. Poursuivre les actions de requalification du Plan Habitat Permanent en luttant contre les logements insalubres présents dans les zones H.P. : prise d'arrêtés d'insalubrité, acquisition de biens, démolition/assainissement, relogement.		
		4. Collaborer avec les acteurs de terrain (CPAS, Intégra, AIS, La Famennoise, FWL) pour accroître le nombre de logements locatifs ou acquisitifs.		
		5. Localiser ces logements dans des lieux permettant un accès aisé aux services et aux équipements : 10 logements H.P. à Barvaux, 5 logements rue de Fleurie à Bomal.		
		6. Poursuivre une densification raisonnée de logements, adaptée aux spécificités locales et répondant aux exigences du développement durable.		
		7. Mettre en œuvre les fiches-actions du projet de rénovation urbaine de Barvaux S/O.		Deux fiches actions rentrées et retenues..
		8. Mettre en œuvre l'arrêté ministériel fixant le périmètre du site à réaménager (SAR) « Cinéma Carrefour à Barvaux » : acquisition du bien – démolition et assainissement.		Deux fiches actions rentrées et retenues.
4. Etre une commune durable, qui s'engage dans l'application de la convention des maires pour le climat et l'énergie et du P.A.E.D.C. (Plan d'Actions Energie Durable – Climat).	1. Développer une communauté d'énergie renouvelable avec le projet d'équipement hydroélectrique du barrage de Barvaux.	1. Finaliser l'étude de faisabilité en 2020.	<i>Abandon</i>	Impossible de développer un projet hors de chez soi : Ourthe et barrage sont propriété du SPW et de la SOFICO, qui ont démontré l'inintérêt du projet (hauteur de chute insuffisante et variable) ; Merytherm MTBE a vendu du vent au Collège.
		2. Solliciter un subventionnement de ce projet à la Région wallonne au titre de projet-pilote.	<i>Abandon</i>	Idem : la Ville n'a pas la main sur le barrage, le SPW ne va pas se subventionner lui-même !
	2. Améliorer l'efficacité énergétique des	1. Définir avec RenoWatt les bâtiments à rénover (ancienne piscine, Sassin, ...) et charger la centrale d'achat RenoWatt	<i>Abandon</i>	Montages compliqués

	bâtiments communaux et réduire les émissions de CO ² .	d'organiser le marché public et passer le contrat de CPE (Contrat de Performance Energétique) avec l'adjudicataire.		
		2. Ureba extraordinaire dans les écoles : projet école de Bomal.	<i>Abandon</i>	Montages compliqués
		3. Convertir au gaz les installations de chauffage au mazout.	<i>Abandon</i>	Obsolète : combustion du gaz = émissions de CO2 aussi. Se pencher vers chaudières plus propres, à condensation, et/ou pompes à chaleur.
		4. Installer des panneaux photovoltaïques sur divers bâtiments communaux, via un partenariat Public-Privé.		Equipement administration + crèche via fonds de soutien Province aux communes.
		5. Lors de l'entretien et de la rénovation des bâtiments communaux, tenir compte des critères de durabilité.		
	3. Renouveler sur 10 ans l'ensemble du parc d'éclairage communal et adhérer à la convention-cadre de Sofilux.			L'opération « LED's » est presque terminée (ORES).
	4. Sensibiliser les habitants à l'utilisation rationnelle de l'énergie et les aider à prendre les mesures d'adaptation.	1. Eco-rénovation des bâtiments : participation à l'opération Renovernergie 2019-2021 du GAL Pays de l'Ourthe, inscription des budgets annuels sollicités et organisation de séances d'information.		Clôturé
		2. Informer régulièrement via le bulletin communal sur les thèmes divers (URE, utilisation rationnelle de l'eau, récupération eau de pluie,...).		Agent Pollec
		3. Développer l'écoresponsabilité des enfants par des actions spécifiques dans les écoles : projet O watt, projet climat, association pédagogique aux investissements économiseurs d'énergie faits dans leur école, ...		Agent Pollec
		4. Appuyer le CPAS et son service Energie dans ses missions d'accompagnement des personnes en difficulté.		
	5. Améliorer l'assainissement des eaux usées.	1. Réaliser avec la SPGE et Idélux Eau, l'égouttage et la station d'épuration de Jenneret.		
		2. Réaliser avec la SPGE et Idélux Eau, l'égouttage et la station d'épuration du Plain de Holset.		

		3. Réaliser avec Idélux Eau l'égouttage du Vieux Chemin de Wéris à Barvaux (PIC-2021-6).		Intégré dans le PIC 2022-2024
6. Encourager le développement des circuits courts ainsi que la consommation et la production responsable.		1. Soutenir les agriculteurs et producteurs locaux via, notamment, la coopérative Li Terroir, initiée par l'ADL de Durbuy.		
		2. Supporter le projet de halle transcommunale mené avec la commune de Hotton.	Abandon	
		3. Poursuivre et renforcer l'alimentation saine, locale et équilibrée dans les écoles.		
		4. Intégrer les produits du terroir dans les commandes de l'administration communale, des crèches, ... et lors de réceptions.		On progresse, mais seul le café est issu du commerce équitable.
		5. Poursuivre la démarche « commune équitable ».		Il n'y a toujours pas de comité local.
		6. Soutenir les actions citoyennes type donneries, repair café.		
		7. Participer au Green deal achats circulaires de la Région wallonne pour des achats publics responsables (produits de nettoyage, alimentation, ...).		Ok pour la labels obtenus pour les crèches
7. Gérer plus efficacement la propreté publique.		1. Apporter des solutions de gestion des déchets adaptées aux particularités locales : conteneurs enterrés, enfouissement des bulles à verres, autres.		En cours aux cimetières de Wéris et parking mini-golf (DVV)
		2. Mettre en place les sanctions administratives communales pour lutter contre les incivilités environnementales : assermenter un agent, établir les P.V.		
		3. Recourir aux caméras mobiles pour faciliter l'identification des auteurs d'incivilités environnementales. Acquérir une ou deux caméras.		
		4. Améliorer la coordination avec la Police locale et la Région wallonne.		Deux agents constatateurs
		5. Poursuivre la sensibilisation des enfants par des animations Nature dans les écoles.		
		6. Poursuivre la sensibilisation des citoyens par des publications régulières dans le bulletin communal.		
		7. Organiser annuellement une campagne de propreté avec les citoyens, les scouts, les écoles, ...		Les initiatives citoyennes sont nombreuses, dans le cadre de l'opération « BeWapp ». Actions également des enfants autour des

				écoles.
		8. S'appuyer sur les acteurs de terrain : Atelier Environnement, Dureco, Idélux Environnement.		Equipe Cadre de Vie à l'Atelier Environnement (entretien mobilier urbain)
		9. Reformaliser dans un contrat de gestion les relations entre la Ville et l'Asbl Atelier Environnement.		
8. Protéger et développer le patrimoine naturel et la biodiversité.		1. Appliquer les actions engagées par le Plan Maya.		Plantation de haies mellifères.
		2. Mettre en œuvre les fiches projet du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN).		
		3. Poursuivre et consolider les actions de protection et de restauration de la nature entreprises avec Natagora.		Reconnaissance officielles des réserves naturelles existantes.
		4. Mettre en œuvre les actions reprises au programme d'actions 2020-2022 du Contrat de Rivière Ourthe.		
		5. Appliquer le plan d'aménagement de la forêt établi par le DNF, plan veillant à l'harmonie de ses diverses fonctions : production, socio-culturelle/récréative, cynégétique et écologique.		
		6. Replanter des haies sur les terrains communaux, en réponse au projet du gouvernement wallon visant à planter 4.000 KM de haie et/ou un million d'arbres sur la législature.		BIODIVER'CITE 2023, un premier projet de plantation de 1 km de haie sur un terrain communal loué est en cours. 07/2023 Obtention d'un subside dans le cadre de l'appel à projet Biodiver'cité
		7. Soutenir les mesures agro-environnementales de l'Asbl Natagriwal et de la Wallonie : financement des mares agricoles, ...		
		8. Tenir à jour et élargir la liste des arbres et haies remarquables : à titre d'exemple, Drève de Jenneret.		
		9. Lors de la délivrance des permis d'urbanisme et des décisions d'abattage/replantation, conseiller au demandeur des essences adaptées au lieu.		Le souci reste le contrôle après la délivrance du permis !
		10. Développer dans les écoles des projets liés à la biodiversité : plantations, animations Nature, ...		
5. Etre une commune qui contribue à	1. Renforcer les solidarités.	1. Soutenir les actions du CPAS via la mise en œuvre de son propre PST.		

favoriser la cohésion sociale et l'épanouissement de la personne dans un esprit de solidarité et de vivre ensemble.		2. Collaborer et mettre en œuvre une politique sociale globale et assurer un lien fort entre les différentes entités (Ville – CPAS – PCS).		
		3. Renforcer les synergies entre les entités.		
		4. Soutenir et mettre en place les actions (10 + 2) du Plan PCS 3 2020-2025 de la Cohésion Sociale : <ul style="list-style-type: none"> • étude de projets (habitat groupé, alternatif, ...) permettant une alternative au logement traditionnel, favorisant la mixité sociale, intergénérationnelle et fonctionnelle • ateliers ou occasions d'échange dans un lieu convivial, permettant la rencontre entre publics de milieux divers • création d'un lieu de rencontre pour les jeunes à Barvaux • activités éducatives pour les familles précarisées ou isolées (Maison Source) • échange citoyens / recueil de la parole, ... 		La demande d'agrément de la MJ est en cours. Poursuite du projet avec la Maison Source.
		5. Rassembler aux Oblats des services à vocation sociale (ex. Archipel, CPAS, ...).		Travaux courant 2024
		6. Soutenir les actions du CPAS et des acteurs locaux qui œuvrent à la réinsertion sociale (Intégra, I-Médiat, Dureco, Atelier Environnement).		
2. Encourager la participation, la citoyenneté et le bien-être des aînés.		1. Prendre compte du rapport d'activités du CCCA en Conseil communal.		
		2. Co-organiser le rassemblement annuel des aînés.		Prochain souper des aînés le 15/9/24
		3. Soutenir les actions engagées par le CCCA.		
		4. Promouvoir le volontariat des aînés dans des milieux divers et variés (bibliothèque, écoles, maison citoyenne, ...).		
3. Soutenir /renforcer l'offre culturelle.		1. Soutenir et aider au développement de l'identité du musée d'art moderne et contemporain de Durbuy.		
		2. Soutenir le centre culturel de Durbuy via les aides prévues par le contrat programme mais aussi via des aides logistiques/techniques + subsides pour l'amélioration		

		constante de l'équipement.		
		3. Maintenir le partenariat avec l'académie OVA.		
		4. Donner à la bibliothèque les moyens d'un fonctionnement optimal.		
		5. Soutien au musée de Wéris.		
		6. Soutien aux harmonies et chorale locales.		
		7. Soutien et aide logistique aux organisations locales (Durbuyssimo, danse en Ville, DRF...).		
		8. Organisation annuelle de la journée du patrimoine mettant en lumière un ou plusieurs lieux la commune.		
		9. Réalisation d'un inventaire du petit patrimoine sur l'ensemble du territoire en partenariat avec l'OCTD.		
		10. Réalisation de vitraux à l'église Ste Walburge de Wéris créé par un artiste local.		
	4. Renforcer la lutte contre la facture numérique.	1. Organiser des formations spécifiques chaque année (smartphone, sécurité numérique, ...).		Stages et formations via EPN en cours : Inclusion numérique, Aide aux Séniors et Digistart.
		2. Installer le Wifi à la bibliothèque.		
	5. Mettre en place des actions de promotion de la santé et du bien-être de la population.	1. Organisation annuelle, avec la Cellule Egalité des Chances, des journées bien-être.		Journée de la Femme le 9/3/24
		2. Organisation annuelle d'une conférence Santé et prévention santé par un spécialiste.		
		3. Organisation du Relais pour la vie à Barvaux en 2020.		
		4. Soutien logistique aux actions citoyennes.		
6. Etre une commune qui assure la sécurité de l'espace public, des personnes et des biens.	1. Améliorer la sécurisation de l'espace public.	1. Recentraliser le poste de police à Barvaux s/O.		
		2. Compléter l'implantation de caméras de vidéo-surveillance dans les lieux sensibles.		En cours pour Barvaux PCDR – Parc Roi Baudouin – marché caméra Attribué. Contact avec police pour le visionnage.
		3. Former, avec l'appui de la police, les agents constatateurs à l'établissement des constats d'infractions/incivilités, dans le cadre des sanctions administratives communales.		

		4. Mettre à jour le Plan Général d’Urgence et d’Intervention (PGUI) et les plans particuliers d’urgence et d’intervention (PPUI).		Nécessité de rassembler l’ensemble des parties à cette fin. Engagement en cours d’un PLANU Back up. PPUI Ecoles réalisés.
		5. Réunir la cellule de sécurité du Plan d’Urgence deux fois par an et faire le debriefing des événements quand nécessaire.		
		6. Promouvoir Be Alert.		
		7. Sensibiliser activement les organisateurs de manifestations et événements à leurs responsabilités et à la gestion adéquate du dossier de sécurité.		
		8. Travailler en collaboration avec les partenaires de terrain : Mic’Ados, Maison citoyenne, PCS, Intégra, CPAS, ...		
		9. Réaliser, dans le cadre du PIC 2019-2021 (2021-3), des travaux destinés à lutter contre les eaux de ruissellement à Durbuy Vieille Ville.		Terminé en 2023.
2. Améliorer la sécurité routière.		1. Faire l’acquisition d’un ou deux radars préventifs supplémentaires, de préférence mobile(s).		
		2. Installer régulièrement là où nécessaire des analyseurs de trafic, avec la police.		
		3. Poursuivre les actions de sensibilisation des élèves de primaire et secondaire, avec les acteurs officiels (IBSR, Pro-Vélo) et le Forum pour la Mobilité.		
		4. Sécuriser l’accès des enfants à l’école de Heyd (tronçon parking – entrée bâtiment) par des aménagements adéquats.		
3. Maintenir la qualité des voiries et améliorer la sécurité de ses usagers.		1. Prévoir les moyens financiers suffisants pour poursuivre l’entretien régulier des voiries communales au cours de la législature : rue des Aguesses, rue du Colonel Vanderpeere, route Bende-Jenneret, rue Lohéré, route Borlon-Petite Somme, Warre 2, rue de Presseux, rue du Vieux Curé, route de Heyd à Ninane, Rowe di Veûle, El Cwène, Neuve Voie, rue des Crêtes, ...		
		2. Assurer la rénovation en profondeur des voiries au travers du PIC 2019-2021 : <ul style="list-style-type: none"> • Route de Bomal-Izier (2020-2) 		

		<ul style="list-style-type: none"> • Rue St Amour (2021-3) • Divers Jenneret (2021-4) • Rue du Vieux Mayeur (2021-5) 		<ul style="list-style-type: none"> • En cours • Courant 24
		3. Intégrer des aménagements de sécurité routière et de mobilité douce dans les projets de rénovation de voirie.		
		4. Associer la conseillère en mobilité aux projets de voirie.		
	4. Encourager la mobilité douce.	1. Réaliser la piste cyclopiétonne de la route de Durbuy à Barvaux (PIC 2019-1)		
		2. Avec le Pays de la Famenne, dans le cadre de la mesure 7.5., poursuivre l'étude et aménager le prolongement de la voie lente du Bois de Chapli ainsi que la voie lente de Rahet.		
		3. Soutenir le projet de liaison du Ravel Bomal-Hamoir.		
		4. Assurer l'entretien régulier des voies lentes, avec l'appui du Pays de Famenne et du GAL Pays de l'Ourthe.		
		5. Soutenir les actions du Forum pour la Mobilité visant à développer les modes de déplacement plus durables.		
		6. Encourager la Mobilité des PMR et le transport par bus des citoyens et visiteurs par le soutien financier à l'action du Forum pour la Mobilité.		Une résolution pour les visiteurs arrivant à la gare est en cours.
		7. Défendre, auprès de la SNCB et des instances ministérielles, le statut et l'accessibilité des gares de Bomal et Barvaux ainsi que la régularité des liaisons avec Marloie/Namur/Bruxelles et avec Liège.		
		8. Formaliser dans un contrat de gestion les relations entre la Ville et l'Asbl Forum pour la Mobilité.		
7. Etre une administration communale forte, solidaire et ouverte.	1. Renforcer l'administration.	1. Identifier les tâches critiques nécessitant la formation d'un back up.		Moyens développés lors du CODIR, au cas par cas.
		2. Améliorer l'encadrement des services : engagement d'un bachelier en construction et d'un agent universitaire.		
		3. Généraliser à l'ensemble des services la pratique des entretiens de fonctionnement et de l'évaluation.		

Code couleur	Projet réalisé à – de 50 %	Projet réalisé entre 50 et 80 %	Projet réalisé à + de 80 %
--------------	----------------------------	---------------------------------	----------------------------

		4. Mettre en place un parcours de formation obligatoire à destination du personnel d'encadrement.		Au CPAS : réalisation à + de 80%
		5. Créer un organigramme général des services répondant aux objectifs de l'organisation.		
		6. Suivre les recommandations qui ressortiront du contrôle interne en cours (BDO), avec la mise en place d'un comité de suivi.		
		7. Uniformiser le système de classement et centraliser les archives vivantes dans un lieu unique (annexe nouvel Hôtel de Ville).		Engagement mi-temps d'un agent. Visites effectives des archives de l'Etat.
		8. Approfondir le PST au moyen des fiches-actions.		
	2. Stimuler la motivation du personnel.	1. Favoriser les moments de rencontre entre agents de l'administration à travers l'organisation de réunions périodiques.		CPAS : 2 ^{ème} Opus = 14/12/2023 et 3 ^{ème} opus : Nouvelle activité le jeudi 6 juin 2024 (orientation – site mégalithique à Wéris) Ville : organisation de réunion d'équipe/service. Envie du CoDir d'organiser d'autres initiatives interservices.
		2. Organiser une journée de cohésion pour l'ensemble du personnel une fois par an (ou tous les deux ans).		CPAS : A priori, à la l'automne 2024 ou report après l'installation du nouveau Conseil (hiver 2025) Ville : BBQ le 21/6/24 et Teambuilding le 21/9/224
		3. Informer l'ensemble des services de la démarche du PST.		CPAS : Début de la prochaine mandature 2025-2030
		4. Travailler sur les valeurs de l'administration.		CPAS : En cours à travers un comité « bien-être » réunion mensuelle (dernière en date : 28-05-2024).
		5. Améliorer l'accueil des nouveaux membres du personnel (présentation – parrain - ...).		CPAS : en cours (2023)- dossier sera géré par une étudiante-jobiste (Master RH) : 07/2024 Ville : en cours par le service RH.
		6. Soutenir la cellule bien-être au travail en appliquant le plan d'action adopté en CCPPT.		
	3. Développer les synergies avec le CPAS.	1. Mutualiser autant que possible les compétences au niveau des services d'appui.		
		2. Poursuivre la mutualisation des marchés de fournitures et de services.		